

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD
(25170)****EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL****DELIBERATION N° 36/2025**

Séance du 19 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq
Et les dix-neuf septembre à 18h00,le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances.**Étaient présents** : Christian QUENOT, Jean-Louis CARRERE,
Robert PERSONENI, Alain LEMOINE, Hakima KOCH, Josette
PARRENIN et Bernard MARTINA**Étaient absentes** : Sylvie BICHET et Sylvie ROULLAIS**Étaient représentés** : Jean-Marc ETIENNEY et Damien
LOCATELLIJean-Marc ETIENNEY procuration à Christian QUENOT
Damien LOCATELLI procuration à Robert PERSONENI

Secrétaire de séance : Jean-Louis CARRERE

Président de séance : Monsieur Christian QUENOT, Maire

Nombre de membresen exercice : 11
présents : 7
votants : 9
ayants donné procuration : 2
absents excusés : 0
absentes : 2
exclus : 0**Date de la convocation**

12 septembre 2025

Date d'affichage

19 septembre 2025

Objet de la délibérationMAPA : Rénovation énergétique et
environnementale de l'espace
culturel Jean TOURET
-
Attribution des lots et signature
des machés

La présente consultation concerne les travaux de rénovation énergétique de la mairie et de création d'une

Rappel de la Procédure :La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions de l'article
27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.Un avis d'appel public à concurrence a été envoyé à la publication le 13 mai 2025 au BOAMP et sur la
plateforme de dématérialisation e-marchespublics.com pour une date limite de remise des offres fixée au
mardi 10 juin 2025 à 12 heures.Les pièces constitutives du dossier de consultation étaient téléchargeables à l'adresse suivante : www.e-marchespublics.com et les candidats avaient l'obligation de remettre une offre dématérialisée à cette
même adresse.8 plis, pour un total de 8 offres, ont été reçus conformément aux stipulations du règlement de la
consultation et de l'avis d'appel public à la concurrence.

Une offre a été classée non recevable du fait de son incomplétude.

Attribution du marché :

Les critères pondérés retenus pour la sélection des offres ont été les suivants :

- Valeur technique : 60 %
- Coût des prestations : 40 %

Il est proposé après analyse de retenir, pour chaque lot, les offres jugées économiquement les plus avantageuses, tous critères confondus, des candidats suivants :

- Lot 1 : Isolation des murs extérieurs et du sol : POLE BATIMENT – 155 rue des Espasses à BROGNARD – pour un montant global et forfaitaire arrêté, suite à négociation, à la somme de 58 533.40 € HT.
- Lot 2 : Aménagement extérieur avec clôtures et portail : SAS COLAS – avenue Oehmichen à ETUPES – pour un montant global et forfaitaire arrêté, suite à négociation, à la somme de 79 069.00 € HT.
- Lot 3 : Ventilation double flux de l'ensemble du bâtiment : AXIMA – 1 RUE Etienne Vienot à MONTBELIARD – pour un montant global et forfaitaire arrêté, suite à négociation, à la somme de 21 818.96 € HT.
- Lot 4 : Installation d'un système de vidéo-surveillance : aucune offre n'a été déposée donc la procédure est classée sans suite.
- Lot 5 : Stores intérieurs motorisés sur fenêtres latérales hautes : une seule offre a été déposée et celle-ci était inappropriée à la demande par conséquent la procédure est classée sans suite.

Soit un montant global de l'opération, tous lots confondus, arrêté à la somme de 159 421.36 € HT.

Ces entreprises ayant fourni leurs attestations fiscales et sociales, elles peuvent être attributaires des marchés.

Les différentes attributions des lots susmentionnés se retrouvent ci-après dans un tableau récapitulatif.

Lot	Attribution € HT
Lot 01 Isolation des murs extérieurs et du sol	Pole bâtiment 58 533.40
Lot 02 Aménagement extérieur	COLAS 79 069.00
Lot 03 Ventilation double flux de l'ensemble du bâtiment	AXIMA 21 818.96
Lot 04 Installation d'un système de vidéo-surveillance	SANS SUITE
Lot 05 Stores intérieurs motorisés sur fenêtres latérales hautes	SANS SUITE
TOTAL HT	159 421.36 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention, décide :

- l'attribution des lots dans les conditions définies dans le tableau ci-dessus,
- d'autoriser le Maire à signer les marchés et démarrer les travaux.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance
Jean-Louis CARRERE



Le Maire,
Christian QUENOT



Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le



ID : 025-212501704-20250919-DCM362025-DE